



## Le Département réhabilite les berges de la Somme canalisée entre Camon et Rivery

Amiens, le lundi 23 octobre 2023

**Le Département de la Somme, propriétaire et gestionnaire du fleuve Somme canalisé entre le canal du Nord et la Baie de Somme, engage un vaste programme de réhabilitation des berges sur l'emprise du halage entre Camon et Rivery. Ce programme de travaux, qui débutera début novembre 2023, vise à stabiliser le corps de digue contre l'effet de l'érosion puis à redonner de la largeur à la plateforme de halage, permettant ainsi d'améliorer la sécurité des usagers de la Véloroute Vallée de Somme.**

### Un chantier de 5 mois, avant le retour du Printemps

La technique retenue pour ces travaux consiste à stabiliser le pied de berge avec des enrochements, de reprofiler la pente de la berge puis de végétaliser l'ensemble ainsi que les accotements du halage.

Cette technique présente l'avantage d'être stable à l'effet du marnage et du batillage. Elle favorise également les zones de frayères pour le milieu aquatique et la vie piscicole.

Cet aménagement concerne un linéaire de 2 300 mètres au total. Les travaux débuteront le 2 novembre 2023 et dureront environ 5 mois.

L'approvisionnement des matériaux sera réalisé depuis la voie d'eau et la mise en œuvre nécessitera un engin sur l'emprise du chemin de halage. Pour réduire la gêne ultérieure et en complément, le nettoyage du contre fossé sera réalisé sur la même période.

### Déviations de la Véloroute Vallée de Somme

Pour la sécurité des usagers, le tronçon de chemin de halage concerné sera coupé à toute circulation à partir du 2 novembre 2023 en semaine. Une déviation de la Véloroute Vallée de Somme (V30) est prévue.

La Véloroute Vallée de Somme restera praticable, sur son itinéraire classique, le week-end pour les cyclistes et les piétons.

**Les travaux, intégralement financés par le Conseil départemental avec le soutien de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, sont évalués à 800 000 €.**

Invitant les usagers à respecter la déviation mise en place, le Conseil départemental de la Somme les rappelle à la prudence durant toute la durée du chantier et les remercie de leur compréhension.

### CONTACT PRESSE

**Eloïse DEVRED**

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - [edevred@somme.fr](mailto:edevred@somme.fr)

[www.somme.fr/presse](http://www.somme.fr/presse)

# Plan de déviation

Travaux à partir du 2 novembre 2023

